

**Allocution de la Tunisie  
à la 63<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale  
des Nations Unies,  
prononcée par Monsieur Abdelwaheb Abdallah,  
Ministre des Affaires Etrangères**

**New York, 27 septembre 2008**

Monsieur le Président,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous exprimer ainsi qu'à la République amie du Nicaragua, nos félicitations les plus sincères à la suite de votre élection à la présidence de la 63<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Nous sommes persuadés que vos qualités et votre compétence constituent un gage de succès des travaux de cette session et aideront à la réalisation des objectifs auxquels nous aspirons tous.

Je tiens également à féliciter M. Srgjan Kerim pour l'excellent travail qu'il a accompli à la tête de l'Assemblée Générale lors de sa session précédente.

Il m'est aussi agréable d'adresser mes plus vifs remerciements à M. Ban Ki-moon, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, pour les généreux efforts qu'il déploie en vue de développer davantage l'action de notre organisation et accroître son rendement dans le traitement des divers problèmes et questions qui intéressent nos Etats et nos peuples.

Monsieur le Président,

Le choix porté sur « la crise alimentaire mondiale et son impact sur la pauvreté et la faim » comme thème principal de ce débat général confirme l'importance de cette question et illustre la prise de conscience accrue de tous les pays de sa gravité et de l'impératif de conjuguer les efforts de tous pour l'identification de solutions efficaces à même d'en contenir les effets et d'en atténuer les répercussions sur les économies des pays, en particulier les pays en développement et les pays pauvres, et de réduire le niveau de la faim et de la pauvreté dans le monde.

C'est dans ce cadre qu'apparaît toute l'importance du rôle majeur dévolu à l'Organisation des Nations Unies en matière de traitement de ces questions dans l'objectif de réaliser un équilibre dans les relations internationales et leur conférer davantage de solidarité, de justice et d'égalité. Ceci commande d'impulser le processus de réforme de l'Organisation et d'œuvrer à renforcer son aptitude à être en phase avec les mutations internationales.

Monsieur le Président,

La conjoncture internationale a été marquée, récemment, par l'accélération de ces mutations, ce qui a abouti à la rupture des équilibres internationaux et au changement des diverses équations de développement existantes. Ceci a également généré de nombreux problèmes et difficultés ayant sensiblement altéré les économies de nombreux Etats et leur rythme de croissance, compromettant ainsi leur aptitude à gagner le pari du progrès et de l'invulnérabilité.

Il ne fait aucun doute que le monde a connu au cours de la période écoulée des phénomènes économiques graves comme la flambée des cours des hydrocarbures et des denrées alimentaires de base, ce qui représente, désormais, une menace pour la sécurité alimentaire mondiale et un facteur de détérioration du pouvoir d'achat individuel et un obstacle à la réalisation des objectifs et orientations fixés par le Sommet du Millénaire.

Aussi, nous semble-t-il, que faire face à cette grave situation exige d'intensifier les efforts internationaux en vue de contenir cette crise, à travers l'adoption d'approches de développement qui consacrent les nobles dimensions humanistes de la solidarité mondiale.

C'est dans ce cadre que la Tunisie a invité les institutions financières internationales et les organisations mondiales spécialisées en matière d'économie et de commerce à œuvrer à l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques agricoles et de production propres à garantir l'alimentation humaine en tant que droit fondamental inscrit dans les chartes internationales relatives aux droits de l'homme.

Nous réitérons, à cette occasion, notre appel à intensifier les efforts en faveur de la dynamisation du Fonds Mondial de Solidarité établi par les Nations Unies depuis 2002 en tant que mécanisme destiné à contribuer à la solution des problèmes de la pauvreté et de la précarité dans le monde, et un outil efficient de réduction des écarts entre les peuples.

Monsieur le Président,

Il nous paraît évident aujourd'hui qu'en vue d'être en phase avec les évolutions profondes que connaît la scène internationale et avec les réalités nouvelles qu'elles ont générées dans les relations internationales, en tenant compte des divers défis et complications que celles-ci comportent, nous sommes appelés à nous employer davantage à accroître la capacité d'action de l'Organisation des Nations Unies, en vue de conférer davantage d'efficacité à ses interventions. Nous devons également œuvrer à réformer l'Organisation et ses structures et renforcer le rôle attendu d'elle, de manière à atténuer l'acuité de la présente conjoncture internationale et à faire de la mondialisation un processus à même de garantir le développement et la paix à tous les peuples.

A cet égard, la Tunisie appuie les efforts et initiatives visant à mettre en place de nouveaux cadres et mécanismes d'action devant permettre d'apporter des solutions collectives aux différents défis communs dans les domaines vitaux de la sécurité, la paix, le développement, l'environnement et l'alimentation, dans le cadre d'une approche appropriée des relations internationales basée sur

la complémentarité entre les dimensions de la paix, de la sécurité et du développement. Toutefois, ceci devrait être accompagné d'une action multilatérale renforcée sur la base de la coopération, de la solidarité et du dialogue constructif entre l'ensemble des pays.

Monsieur le Président,

La recrudescence du phénomène du terrorisme dans le monde, à laquelle nous assistons aujourd'hui, en dépit de la conjonction des efforts déployés pour le contenir, conforte notre conviction quant à l'impératif d'œuvrer à unifier l'approche internationale vis-à-vis de ce phénomène et à lui apporter les solutions appropriées.

La Tunisie avait, dès le début des années 1990, mis en garde contre les dangers du terrorisme, en appelant la communauté internationale à adopter une approche globale et efficiente prenant en compte les causes profondes de ce fléau. Nous réitérons, ici, l'appel lancé par Monsieur le Président Zine El Abidine Ben Ali à la tenue d'une conférence internationale, sous l'égide de l'ONU, pour la mise en place d'un code de conduite international en matière de lutte contre le terrorisme engageant toutes les parties.

Monsieur le Président,

Les changements climatiques avec l'aggravation des phénomènes de la désertification, de la sécheresse et de la raréfaction de l'eau potable qui en découlent constituent, désormais, un péril qui menace l'humanité toute entière et une source de grande préoccupation pour tous.

Tout en soulignant l'interdépendance étroite entre l'environnement et le développement, de même que l'importance considérable que revêt le renforcement de la coopération et de la solidarité pour relever les défis auxquels se trouve confrontée l'humanité dans ce domaine, nous insistons sur la nécessité d'inscrire les préoccupations relatives aux effets prévisibles des changements climatiques, en particulier dans la région africaine et méditerranéenne, parmi les priorités de la communauté internationale, conformément à la Déclaration de Tunis issue de la Conférence internationale sur les changements climatiques, tenue dans notre pays en novembre 2007.

Nous réaffirmons, également, la nécessité d'œuvrer à mobiliser les ressources financières pour le développement de la recherche en matière d'observation du climat et de la météorologie et pour la promotion de systèmes d'alerte rapide relatifs aux catastrophes naturelles, outre l'investissement dans le domaine de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Monsieur le Président,

Nous sommes persuadés que la réussite des efforts de développement et l'évolution des relations de coopération entre nos pays demeurent tributaires de l'instauration d'un climat international où règnent la sécurité et la stabilité. Cependant, l'aggravation des foyers de tension et des conflits à laquelle nous assistons, de même que l'absence de règlement définitif à un certain nombre de questions internationales, sont autant d'obstacles à la réussite escomptée.

Nous réitérons, à ce propos, l'attachement de la Tunisie aux valeurs de la paix et aux principes de la légalité internationale afin de parvenir à des solutions justes et durables des problèmes internationaux en suspens. Nous réaffirmons, également, notre souci de renforcer les valeurs de modération, de tolérance et de respect mutuel dans les relations entre les pays et entre les peuples et de jeter les ponts de la communication et du dialogue entre les différentes civilisations, cultures et religions.

Tout en rappelant, dans ce contexte, la position de soutien de la Tunisie au peuple palestinien frère et à sa juste cause, nous réitérons notre appel à la communauté internationale, plus particulièrement aux parties influentes, et à leur tête le Quartet, à redoubler d'efforts en vue d'amener Israël à mettre fin à ses pratiques d'agression et de colonisation. Nous les invitons également à s'employer davantage en vue de réactiver les efforts de paix et faciliter la reprise des négociations entre palestiniens et israéliens sur la base des références internationales pertinentes, de l'Initiative Arabe de Paix et des résultats de la conférence d'Annapolis ; le but étant de parvenir à une solution juste, globale et durable de la question palestinienne qui garantirait au peuple palestinien le recouvrement de ses droits nationaux inaliénables et l'établissement de son Etat indépendant sur son territoire national ainsi que le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés y compris les territoires syriens et libanais. Une telle solution est à même de renforcer les fondements de la sécurité et de la stabilité pour tous les peuples de la région.

Nous appelons aussi à la conjonction des efforts régionaux et internationaux pour remédier à la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire en Irak et aider le peuple irakien frère à retrouver la sécurité et la stabilité afin qu'il puisse se consacrer à la reconstruction de son pays dans le cadre de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale.

Nous tenons, d'autre part, à exprimer notre satisfaction quant aux avancées accomplies au Liban frère et qui se sont traduites par l'élection du Président de la République et la formation d'un gouvernement d'union nationale. Nous formulons l'espoir que les frères libanais s'emploieront à consolider ce processus pour la préservation de la sécurité et de la stabilité de leur pays.

Monsieur le Président,

Depuis le 7 novembre 1987 et sous la sage conduite de Monsieur le Président de la République Zine El Abidine Ben Ali, la Tunisie a réussi à accomplir des acquis et des réalisations avant-gardistes dans les divers domaines, à la faveur de réformes profondes qui lui ont permis de consolider l'édifice démocratique, de renforcer les mécanismes de protection des droits de l'Homme et de diffusion de leur culture, de consacrer les libertés publiques et d'élargir le champ de la concertation et de la participation devant les composantes de la société civile en matière de définition des orientations et des décisions nationales capitales, et ce, dans le cadre de l'Etat de droit et des institutions.

Ces réformes ont, également, favorisé la réalisation de plusieurs objectifs du Millénaire du Développement ce qui s'est traduit par une nette amélioration du niveau de vie des citoyens et a permis d'assurer le bien-être de toutes les franges de la société tunisienne. De telles performances confirment la pertinence des choix et orientations de développement adoptés par la Tunisie qui l'ont habilitée à occuper une position avancée parmi les pays ayant les indices les plus élevés de développement humain. Ceci lui a valu aussi l'appréciation des institutions financières internationales et des organismes onusiens compétents.

La Tunisie est déterminée, dans le cadre de ses plans de développement, à aller de l'avant sur la voie de la réforme et de la modernisation afin d'accroître sa capacité d'adaptation aux mutations internationales et d'apporter une contribution active à l'édification d'un monde où règnent la paix et la stabilité et à l'instauration de relations internationales plus équilibrées et plus solidaires.

Monsieur le Président,

Résolue à atteindre un palier supérieur d'intégration dans son environnement international et régional, la Tunisie continue d'œuvrer avec constance, aux plans bilatéral et multilatéral, à s'ouvrir aux divers espaces auxquels elle appartient et à développer ses relations politiques avec les Etats frères et amis ainsi qu'avec les organisations régionales et internationales. Elle s'emploie, également, à élargir le champ de la coopération et à en diversifier les domaines afin de hisser ces relations au niveau d'un partenariat agissant fondé sur le respect mutuel et l'intérêt commun.

A cet égard, la Tunisie est fermement convaincue que l'Union du Maghreb Arabe demeure un choix stratégique crucial pour tous les peuples de la région. Aussi, n'a-t-elle ménagé aucun effort, en coopération et en coordination avec les autres Etats maghrébins frères, pour impulser l'effort de parachèvement de cet édifice, d'établissement de ses institutions et de dynamisation de ses structures.

La Tunisie est également déterminée à impulser l'action arabe commune de manière à lui conférer une plus grande capacité d'adaptation aux mutations survenues aux plans régional et international et à promouvoir le processus de réforme et de modernisation dans le monde arabe, conformément aux résolutions du Sommet de Tunis de 2004.

Au plan africain, la Tunisie œuvre à promouvoir sa coopération avec les pays africains frères et à en élargir le champ, à travers la contribution aux efforts visant à la réalisation de la sécurité et de la paix sur le continent, par la participation aux forces de maintien de la paix de l'ONU et le développement des relations économiques avec les pays africains frères.

Convaincue de l'importance de l'action africaine commune et que l'Union Africaine demeure le cadre idéal pour le traitement des problèmes du continent et la réalisation de l'intégration à laquelle aspirent ses peuples, la Tunisie réitère son ferme attachement à la poursuite du processus adopté dans le cadre de l'Union Africaine pourachever la mise en place de ses institutions et la dynamisation de leur action, ainsi que le renforcement du rôle de l'Union Africaine en matière de règlement des conflits à travers le continent et l'impulsion du processus de développement en Afrique.

Par ailleurs, la Tunisie accorde une importance stratégique à ses relations avec l'Union Européenne, et œuvre constamment à leur développement dans tous les domaines, en consécration du partenariat solidaire établi avec les Etats de l'Union, sur la base du dialogue, de la coopération et du respect mutuel.

De même, l'édification de l'espace euro méditerranéen demeure l'une des priorités de la Tunisie et l'une des constantes de sa politique étrangère. Aussi, notre pays a-t-il soutenu tous les mécanismes et initiatives ayant vocation à consolider la paix, la solidarité et le développement dans la région méditerranéenne, à l'instar du Processus de Barcelone, du dialogue 5+5 et du Forum méditerranéen.

La Tunisie a été l'un des premiers pays à avoir souscrit à l'initiative française en faveur de la création de l'Union Pour la Méditerranée. Nous sommes persuadés que l'avenir de cette initiative repose sur le principe du partenariat agissant, de manière à garantir aux Etats du sud de la Méditerranée une participation efficiente à l'établissement des bases de l'Union et aux décisions qui concernent la région.

Pour conclure, Monsieur le Président,

Faire face aux défis générés par la nouvelle conjoncture mondiale et aux mutations profondes que connaît la scène internationale nous commande, à nous tous, d'œuvrer davantage à consolider les nobles valeurs et principes humains qui avaient été le socle fondateur de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes également appelés à persévéérer dans l'impulsion du processus de réforme de notre organisation ; et ce, afin de conférer davantage d'efficacité à son action et d'assurer sa contribution efficiente à promouvoir les conditions internationales optimales à même de faciliter des solutions collectives aux défis communs et aux problèmes internationaux de l'heure, et de concrétiser les aspirations de nos peuples à la stabilité et garantir les conditions du bien-être et de la vie digne, dans un cadre de coopération et de développement solidaires.

Merci de votre attention.